

COMPACTOR - Canon portable 2000 l/min - 6 bar à commande manuelle

DESCRIPTION

Canon portable constitué des éléments suivants :

- une entrée avec raccord orientable en rotation, même sous pression.
- un dispositif de mise en sécurité "VSC", breveté.
- un oscillateur à balayage automatique en azimut réglable angulairement et en fréquence.
- un dispositif d'orientation en site rotulé, breveté.
- une manette de blocage en azimut.
- un manomètre de contrôle de la pression.
- deux pattes escamotables avec pointes d'ancrage en carbure.
- une poignée de transport avec anneau d'accrochage.

Options

- Dispositif d'évacuation de l'eau motrice avec flexible (1)
- Version sans oscillateur
- Rack de rangement (2)

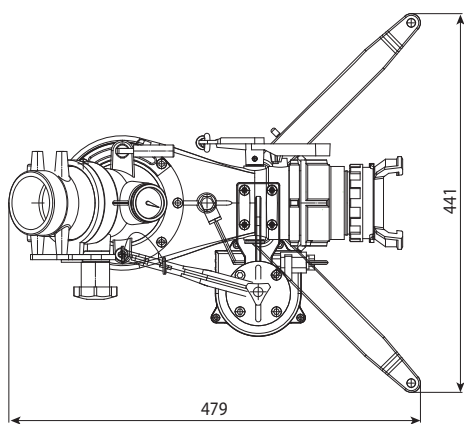
ÉQUIPEMENTS D'EXTRÉMITÉ

Têtes de diffusion TURBOPONS 1500 et 2000, TURBOMATIC 1500 et 2000, fût eau GIGOGNE, embout OPTRAMOUSSE, voir notices spécifiques.

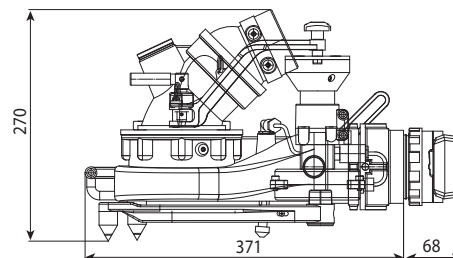
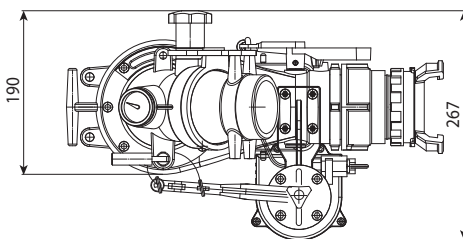
RÉFÉRENCES NORMATIVES

Canon conforme aux normes :

- NF EN 15767-1 : Lances canons portables : Prescriptions générales pour les lances canons portables.
- NF EN 15767-2 : Lances canons portables : diffuseurs à eau.
- NF EN 15767-3 : Lances canons portables : dispositifs pour la mousse.



Position dépliée



Position repliée

PERFORMANCES

Angles de débattement : orientation en site : de + 25° à + 70° par rapport à l'horizontale

Fréquence du balayage : de 0 à 2 secondes par mouvement

Réglage angulaire du dispositif de balayage : 30° de part et d'autre de l'axe

Performances hydrauliques : voir notices des équipements d'extrémité

CARACTÉRISTIQUES

Modèle	Entrée	Sortie	Codes articles	Masse (kg)
COMPACTOR avec oscillateur	DSP 65	FM G 2½ B	3460.526B	8,400
	FF G 2½	FM G 2½ B	3460.540B	8,300
	STORZ B.75	FM G 2½ B	3460.528B	8,400
	INST 2 M½	FM G 2½ B	3460.526BI	8,400
	GOST 70	FM G 2½ B	3460.526BG	8,400
	GOST 80	FM G 2½ B	3460.527BG	8,400
Rack de rangement	-	-	3460.R	1,300

COMPACTOR avec dispositif d'évacuation de l'eau motrice avec flexible : codes articles identiques en ajoutant la lettre R à la fin du code.

AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser ce canon, vérifier le bon état du colis et s'assurer que le produit et ses composants n'ont subi aucun dommage lors du transport.

SÉCURITÉ

- Les consignes d'utilisation doivent être connues et respectées.
- Les utilisateurs et les mainteneurs du canon doivent avoir reçu les formations appropriées.
- Les limites d'utilisation (pression/débit) inscrites sur le canon doivent être respectées.
- Le bon fonctionnement de la vanne de sécurité "VSC" doit être vérifié avant chaque utilisation.

AVANT UTILISATION VÉRIFIER

- L'état général du canon, des raccords d'entrée et de sortie.
- Qu'aucune des pièces constituant le canon n'est manquante, ni détériorée.
- Qu'aucun corps étranger n'obstrue le canon.
- La propreté et le graissage correct des parties d'accouplements, de manoeuvres et des articulations des pattes.
- L'état d'usure des pointes d'ancrage au sol; les remplacer si nécessaire.

AVANT MISE EN PLACE DU CANON VÉRIFIER

- Qu'aucun obstacle (fil électrique, tuyau...) ne se trouve à l'endroit où le canon va être installé, afin d'éviter que les pointes d'ancrage ne les endommagent.
- Que la zone autour du canon est suffisamment dégagée.
- Que la direction du jet ou qu'un déplacement intempestif du canon ne risqueront pas de provoquer des dommages aux personnes ni à du matériel se trouvant à proximité.
- Que la dureté du sol est suffisante, d'une bonne planéité et qu'il n'y a pas d'objet ni d'obstacle risquant d'empêcher le canon de reposer correctement sur ses trois pointes d'ancrage.

Note : ne jamais poser le canon sur un sol glissant (carrelage, métal ou d'une dureté similaire), les pointes d'ancrage ne rempliraient pas leur rôle et ne seraient d'aucune efficacité.

MISE EN PLACE DU CANON

- Enlever les capuchons de protection des pointes d'ancrage.
- Déplier les deux pattes du canon jusqu'à ce que les dispositifs automatiques de verrouillage se fassent entendre (fig. 1).
- Positionner le canon sur le sol.
- Equiper la sortie d'un équipement d'extrémité approprié à l'utilisation du canon. Veiller à bien serrer la tête de diffusion.
- Placer l'axe du frein dans sa zone de travail en azimut sans le bloquer (fig. 2).
- Orienter le canon dans la direction voulue.
- Raccorder le flexible d'alimentation avec le maximum de longueur droite en amont du canon (fig. 3).
- Optionnellement, raccorder le flexible d'évacuation de l'eau motrice et l'orienter dans une direction appropriée.
- Fixer la barre de couplage sur la partie mobile du palier au moyen de la goupille de commande (fig. 4).
- En cas d'utilisation sur un sol meuble, glisser la plaque d'appui sous le déclencheur du dispositif "VSC" en prenant soin de le positionner dans l'orifice prévu (fig. 5).

Réglage pour la manoeuvre en site

La zone de travail en site est réglable de 25° à 70° par rapport à l'horizontale. Le maintien en position s'ajuste au moyen du bouton étoile. Tourner le bouton étoile, dans le sens horaire, rigidifie la manoeuvre jusqu'au blocage (fig. 6). Tourner le bouton étoile, dans le sens anti-horaire, assouplit la manoeuvre.

Réglage pour la manoeuvre en azimut

Par mesure de sécurité, l'angle en azimut est limité à ± 35° par rapport à l'axe longitudinal du canon. Positionner impérativement le frein dans son logement avant toute mise en eau (fig. 2). Dans cette zone de travail, le blocage dans toutes les positions est possible en manoeuvrant la commande de frein dans le sens horaire pour freiner et dans le sens anti-horaire pour débrayer.

Réglage de l'oscillateur hydraulique

L'oscillateur permet au canon d'effectuer des mouvements automatiques de balayage en azimut. Les différents réglages sont :

- Fréquence de balayage : de 0 à 2 seconde par mouvement par ouverture progressive de la vanne jusqu'à la vitesse souhaitée. Neutralisation du balayage par fermeture de la vanne (fig. 7).
- Amplitude de balayage : augmentation de l'excentration de la molette par rapport à l'axe de rotation de l'oscillateur. Angle réglable de 0° à 60° (fig. 8).





VANNE DE SÉCURITÉ "VSC"

Un canon portable peut se révéler très dangereux en cas de déplacement intempestif provoqué par un coup de bélier ou par une augmentation anormale de la pression. Bon nombre de canons, non sécurisés, nécessitent l'emploi de chaînes ou de sangles d'ancrage pour assurer leur maintien au sol.

Le dispositif de sécurité "VSC" (breveté) intégré au canon, garantit sa totale et immédiate mise en sécurité en cas de déplacement dans n'importe quelle direction en cas de glissement ou de soulèvement du sol, sans système d'arrimage supplémentaire.

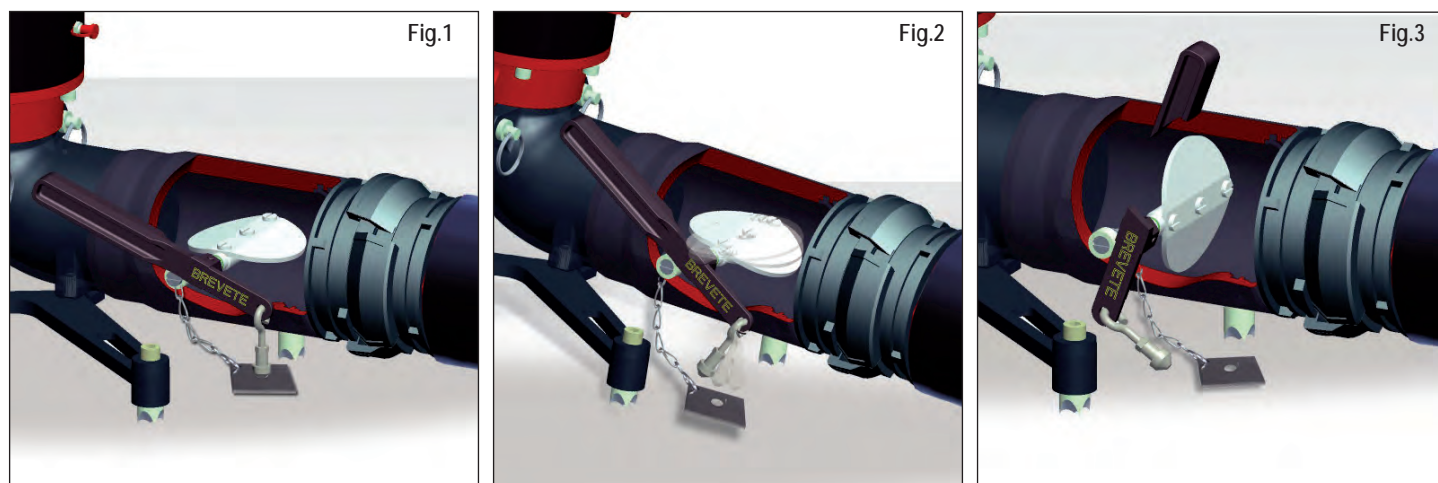
Fonctionnement

En mode sécurisé, le déclencheur est en contact avec le sol. Il maintient la vanne en position ouverte (fig. 1). Si un déplacement intempestif du canon de n'importe quelle origine se produit, (ex : surpression en amont), le déclencheur bascule (fig. 2), l'équilibre est rompu, la vanne se ferme automatiquement (fig. 3).

Le canon retrouve aussitôt son équilibre par la réduction de sa force de recul (réduction de 55 à 75%).

Après avoir corrigé l'anomalie, réarmer la "VSC" en basculant le levier vers l'arrière, de telle sorte que le déclencheur reprenne contact avec le sol. Le canon est de nouveau opérationnel en mode sécurisé.

Glisser la plaque d'appuie sous le déclencheur en prenant soin de le mettre dans l'orifice prévue à cet effet en cas d'utilisation sur un sol trop meuble.



⚠ AVANT TOUTE MISE EN EAU, VÉRIFIER QU'AUCUN CORPS N'ALTÈRE LE FONCTIONNEMENT DE LA "VSC" (PIVOTEMENT DU LEVIER SUR SON AXE ET LIBRE BALANCEMENT DU DÉCLENCHEUR).

MISE EN EAU

Dans l'établissement de flexibles d'alimentation du canon, l'utilisation de vannes 1/4 de tour à manoeuvre rapide est à proscrire. Utiliser des vannes à manoeuvre progressive.

L'ouverture ou la fermeture rapide risque de provoquer des dégradations au canon ou aux autres équipements raccordés et peuvent mettre en danger les opérateurs et leur environnement.

Après vérification de la conformité de l'installation, le canon peut être mis sous pression.

Ouvrir lentement l'alimentation en eau de manière à ce que le flexible d'alimentation se mette en place.

UTILISATION

Après vérification de la conformité de l'installation, le canon peut être mis sous pression.

⚠ Veiller à bien serrer la tête de diffusion.

Pour augmenter l'angle d'oscillation, effectuer les opérations suivantes :

1. Neutraliser l'oscillateur hydraulique en fermant la vanne d'alimentation (fig. 7).
2. Débloquer l'excentrique en tournant le bouton triangle dans le sens anti-horaire (fig. 8).
3. Régler l'angle d'oscillation en décalant le bouton triangle, plus l'excentration augmente, plus l'angle de balayage augmente.
4. Bloquer le bouton triangle sur la position choisie en le tournant dans le sens horaire.
5. Réalimenter l'oscillateur hydraulique en ouvrant la vanne.
6. La variation de l'ouverture de la vanne d'alimentation de l'oscillateur fait varier la fréquence d'oscillation du balayage automatique.

APRÈS UTILISATION

- Désaccoupler le flexible d'alimentation du canon.
- Si existant, désaccoupler le flexible d'évacuation de l'eau motrice.
- Retirer la goupille de commande de l'oscillateur hydraulique de son logement.
- Faire pivoter la partie haute du canon sur 180° en débrayant le frein.
- Déverrouiller et replier les deux pattes.
- Remettre les capuchons de protection sur les pointes.
- Positionner et sangler le canon dans son rack de rangement.

Après utilisation, il n'est pas nécessaire de démonter l'équipement d'extrémité.

MAINTENANCE

A effectuer en cas de constat de perte de puissance au niveau de l'oscillateur :

- Débrancher l'alimentation de l'oscillateur au niveau du coude fixé au corps (Rep. 8.1).
- Ouvrir les deux carters de l'oscillateur (Rep. a) en dévissant les vis (Rep. b).
- Enlever les impuretés contenues dans les carters.
- Evacuer tous les corps étrangers dans la tubulure (Rep. 8) et au niveau du coude d'alimentation à l'aide d'une soufflette.
- Avant remontage, vérifier que la tubulure n'est pas obstruée.
- Replacer l'injecteur dans son logement.
- Refermer le carter inférieur (Rep. a).
- Replacer les vis M5 (Rep. b) en vérifiant qu'il n'y a plus d'espace entre les deux parties du carter.
- Rebrancher l'alimentation de l'oscillateur au niveau du coude fixé au corps (Rep. 8.1).

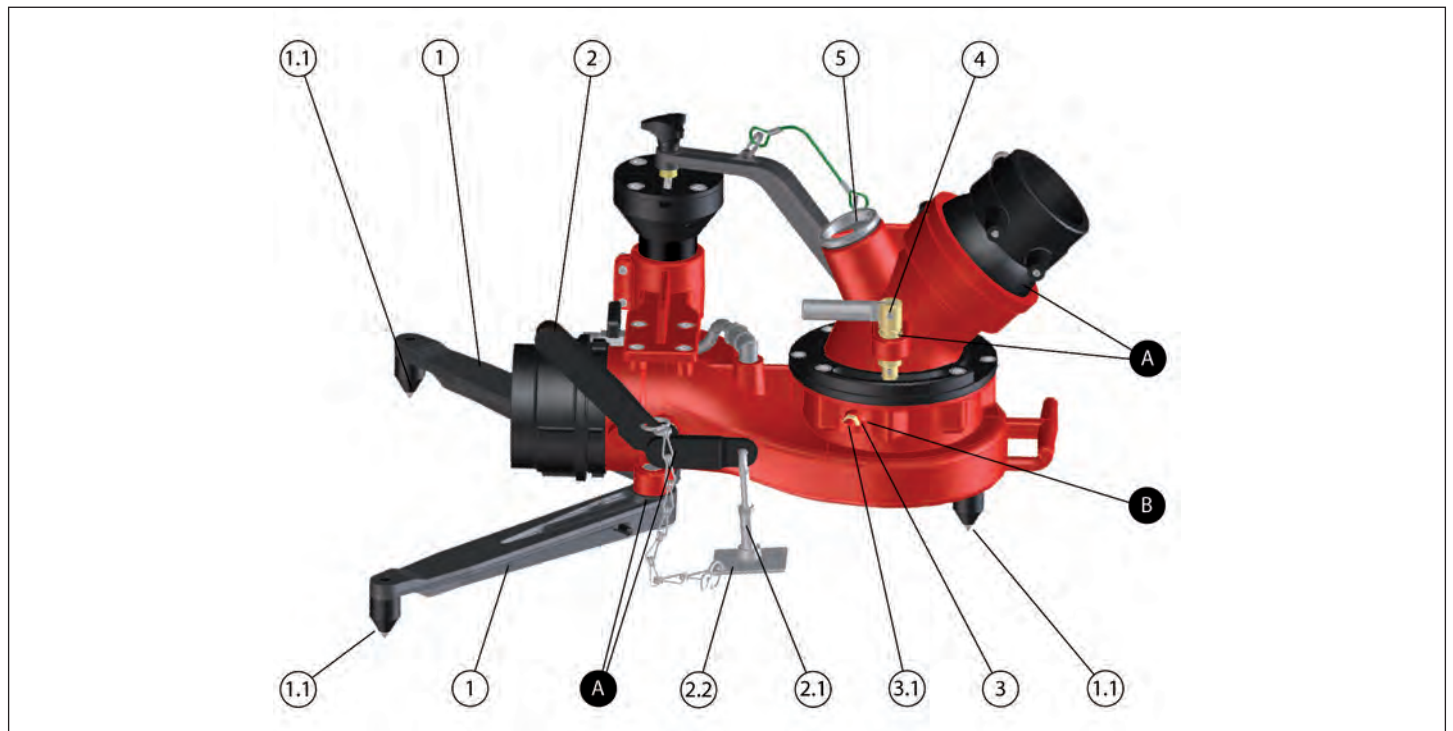
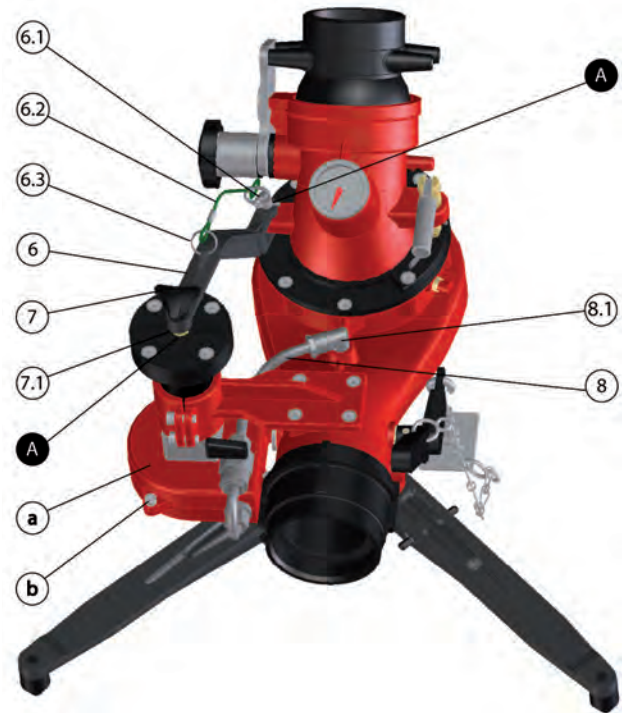
GRAISSAGE

Graisser les parties en mouvement et d'accouplements :

- A** Au moyen d'un pinceau avec une graisse adhésive résistante à l'eau (ex. : Loctite 8104)
 - la rotule,
 - les axes des pattes, de la "VSC", du frein azimut (uniquement au niveau du filetage).
 - entre l'entretoise et la barre de couplage,
 - entre la goupille de commande et la barre de couplage.
- B** A la pompe, avec une graisse haute pression (ex. : Elf Epexa M02).
 - le palier de la tourelle.

Mode opératoire :

- dévisser la vis opposée au graisseur.
- graisser, lorsque la graisse sort, arrêter le graissage
- remonter la vis.



NOMENCLATURE DES ÉLÉMENTS ET PIÈCES DÉTACHÉES

Rep.	Qté.	Désignation	Rep.	Qté.	Désignation
1	2	Patte	6	1	Barre de couplage
1.1	3	Pointe d'ancrage	6.1	1	Goupille de commande de l'oscillateur
2	1	Levier de la "VSC"	6.2	1	Câble
2.1	1	Déclencheur de la "VSC" Pointe d'ancrage	6.3	2	Anneau brisé Ø16
2.2	1	Plaque d'appuie de la "VSC"	7	1	Bouton triangle
3	1	Graisseur	7.1	1	Entretoise de l'oscillateur
3.1	1	Bouchon de protection du graisseur	8	1	Tubulure d'alimentation de l'oscillateur
4	1	Frein azimut	8.1	1	Coude fm-fm
5	1	Manomètre			